78e ANNEE. — N° 36. VENDREDI 25 MARS 1938.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le « Populaire », organe officiel du parti S.F.I.O., journal dont M. Léon Blum est encore directeur, lance un appel à la guerre, non pas pour défendre la patrie en danger, mais le Front populaire espagnol.

Tout de même, on ne va pas laisser faire çà !...

On avait bien remarqué que la déclaration ministérielle restait silencieusement inquétante quant à la politique de non-intervention en Espagne !... On avait bien remarqué l'immédiate renaissance des manifestations en faveur de l'intervention qui suivit l'avènement du second ministère Blum !...

Mais entraîné dans le courant des événements, on avait pensé à autre chose ! Seulement, voici un symptôme plus grave et plus significatif.

M. Ziromsky, chef d'une importante faction du parti S.F.I.O., réclame la guerre. Et il le fait dans le « Populaire », organe officiel de M. Léon Blum !

⁂

Peuple de France, tu dois commencer à t'en rendre compte, on t'a trompé ! On t'a fait voter pour le contraire de ce que tu voulais. On t'a donné ce que tu ne voulais pas ! C'est par des mensonges qu'on a eu tes suffrages ! Et si l'escroquerie morale était punie des mêmes peines que l'autre, ceux qui te gouvernent seraient en prison ! Moyennnant quoi choses et gens se trouveraient à leur place et les affaires en iraient mieux !

Si tu compares, électeur de France, ce qu'on t'avait promis à ce qu'on t'a donné, tu seras bien obligé de convenir qu'il n'y eût jamais au monde d'imposteur plus imposteur que le Front populaire !

Tu te rappelles ses engagements :

« Le pain, la paix, la liberté !...
« Nous maintiendrons le franc, car « le dévaluer, c'est faire payer les « pauvres ! Nous donnerons au peu« ple la vie à bon marché ! »

Nous maintiendrons le franc ! ! ! En deux ans, ils l'ont amputé deux fois. Le franc était à quatre sous quand ils l'ont pris. Il est à moins de deux sous aujourd'hui...

Nous ferons la vie à bon marché ! ! ! Ouvriers, employés, retraités, rentiers, pensionnés, vos ménagères, qui reviennent du marché après avoir vidé leurs porte-monnaies sans remplir leurs paniers, vous renseigneraient sur le prix des choses, si les privations que vous êtes obligés de vous imposer ne vous avaient déjà fixés !

Le pain ?... Il était à 1 fr. 60. à l'avènement du Front populaire. Il est à 2 fr. 70, aujourd'hui. Presque 80 0/0 d'augmentation ! ! ! Que serait-ce si le Front populaire n'avait pas juré de le mettre à bon marché !

La liberté ! ! ! Ils l'ont mutilée tant qu'ils ont pu ! Seuls les valets du pouvoir, les flatteurs, gagés ou non, des puissants du jour ont le droit de se réunir, de s'associer, de faire leur propagande et de manifester ! Quant à l'essentielle liberté de la presse, ce n'est pas de leur faute s'ils ne l'ont pas étouffée et elle demeure toujours sous le coup de leurs mesures liberticides !

⁂

Reste *la paix !*

C'est celle-ci, maintenant, qu'ils menacent. Il devrait pourtant suffire à leur gloire d'être des affameurs ! Mais non ! Voilà qu'ils préparent les massacres et la guerre !

Après avoir tout fait pour affaiblir notre pays et renforcer ses ennemis, pour favoriser la puissance d'Hitler et la grandeur de l'Allemagne, après avoir obstinément refusé tout crédit pour la Défense Nationale et déclaré qu'ils ne se reconnaissaient pas le devoir de se battre pour la France, ces prôneurs de désarmement unilatéral, ces objecteurs de conscience quand il s'agit de repousser l'envahisseur du territoire français, proclament maintenant qu'il faut envoyer des soldats de chez nous se faire tuer pour le « Frente popular ».

C'est ce qu'écrit M. Jean Ziromsky dans *le Populaire*, organe officiel du parti socialiste, journal dont M. Léon Blum, chef du gouvernement, est encore le directeur politique.

Il nous dévoile impudemment le fond de sa pensée. Ecoutez ce qu'il dit que nous voulons citer textuellement:

« *Parlons net ! Notre aide, notre « appui à l'Espagne républicaine est « d'une nécessité immédiate. Cet ap« pui doit être à la mesure des cir« constances. Jusqu'à aujourd'hui, « jamais l'aide fournie n'a été à la « mesure des circonstances ; elle est « toujours restée notablement au des« sous !*

« *Aujourd'hui va-t-on rester en« core au-dessous ?*

« *Liberté commerciale, livraison « d'armes, est-ce suffisant ?*

« *Ce l'était hier, aujourd'hui, « non !...* »

Et M. Ziromsky explique ce qu'il veut : des mesures qui fassent contrepoids à l'occupation de Majorque, *c'est-à-dire l'occupation de Minorque, et l'occupation de la zone rebelle du Maroc espagnol.* Il ajoute d'ailleurs, pour être plus clair, qu'il faut recourir à *toutes les formes de soutien et d'appui nécessitées par la situation stratégique.*

Et comme, quand il s'agit du sang des autres, M. Ziromsky ne recule pas devant les résolutions énergiques, il conclut :

« *On dira peut-être encore : mais « ce serait la guerre !*

« *Je réponds que, hélas ! la guerre « est déjà là, visible, tangible, la « guerre destructrice de notre liberté « qui avance sans trêve ni relâche !* »

Ces menaces de guerre on les aurait étouffées dans l'œuf si l'on avait empêché, quand il était temps, les empiétements de l'Allemagne. Les socialistes ne l'ont jamais voulu et ces cyniques effrontés dénonçaient comme des fauteurs de guerre, ceux, qui prévoyaient le danger, aujourd'hui éclatant.

⁂

Maintenant, devant la situation tragique qu'ils ont tant contribué à créer, les partis socialiste et communiste poussent à la guerre ! Ils veulent la guerre, ils prêchent la guerre ! Abusant de leur influence sur le gouvernement, ils le harcèlent, ils le pressent, ils le somment de déchaîner l'horrible fléau... Electeurs, c'est ainsi qu'ils tiennent leurs promesses de paix !

Et si notre Front populaire appelle les soldats de France à se battre et à mourir, ce n'est pas, encore une fois, pour sauver la patrie en danger, mais le Front populaire espagnol ! ! !

⁂

Comme ce sinistre appel a été publié par un grand chef socialiste dans le journal dont M. Léon Blum est directeur, nous avons bien le droit de nous demander ce qu'en pense le chef du gouvernement français !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Les parents

Il y a des tribunaux pour enfants, des maisons de correction pour enfants. Il me semble qu'il devrait y en avoir aussi, et des plus sévères et des plus durs, pour les parents qui, quand ils ont des malheurs, en font « profiter » leur progéniture.

Le cas des mères qui se suicident et entraînent leurs petits dans la mort n'est pas rare ; il est presque quotidien. Il arrive, pour faire le pendant, que des pères meurtrissent leurs rejetons pour se venger de la mère.

En somme, les enfants ne sont pas toujours très heureux quand leurs parents s'aiment trop et les négligent. Ils deviennent plus que malheureux quand leurs parents ne s'aiment pas. Et quand ils se haïssent et se tuent, les enfants doivent suivre, comme ces esclaves que l'on égorgeait sur la tombe de leur maître pour aller tenir compagnie à ce dernier dans l'autre monde. Et nous ne parlons pas des souffre-douleurs quotidiens, de ces existences atroces, pires que la mort, où les innocents petits sont les victimes toutes désignées des caprices, de la méchanceté, de la cruauté de certains parents. Pour cela aussi, hélas ! les faits sont quotidiens. Un médecin m'affirmait que les décés d'enfants pour manque de soins, pour négligences, atteignent une proportion de 50 0/0, sans compter même les sévices conscients, beaucoup moins rares qu'on ne le suppose et qui ont le plus souvent une origine maladive de sadisme, de refoulement.

Combien de parents encore s'imaginent accomplir leur devoir, tout leur devoir envers leurs enfants alors qu'ils leur font subir un demi-martyre permanent, en contrariant leurs goûts les plus légitimes, en s'opposant aux actes les plus naturels, en leur imposant enfin leur propre personnalité au lieu de développer la leur ! Il est difficile, dira-t-on, d'être des parents sans reproche. Cela est vrai. Mais a-t-on réfléchi qu'il est plus difficile encore d'être des enfants parfaits ? Le mot de Figaro n'est pas déplacé en cette affaire : aux qualités que les parents exigent de leurs enfants, combien seraient dignes d'être les leurs propres !

Je parlais plus haut de tribunaux et de maisons de correction pour parents indignes, pour parents bourreaux, et, bien qu'opposé aux châtiments corporels, ils ne me déplairait pas que les plus lâches de ces pères et mères reçussent quelques caresses du fameux chat à neuf queues. Mais pour les autres, pour ceux qui se croient bons et qui sont loin de l'être et qui satisfont leurs égoïsme, leurs goûts, leurs manies, sur leurs enfants tout en étant convaincus de se sacrifier pour eux, il ne serait pas mauvais de créer une école, ou bien, à son défaut, des cours du soir.

— Je demande à être professeur, dit Poil de Carotte.

Informations

Au Sénat

Dans sa séance de mardi, le Sénat a repris l'examen du projet de loi sur les conventions collectives dans l'agriculture qui avait été renvoyé à la commission de l'agriculture.

M. Dormann, rapporteur, indique que le but poursuivi est d'organiser et de stabiliser les rapports du patronat et du salariat dans l'agriculture.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Le Sénat adopte l'article unique de la proposition de la loi tendant à compléter l'article 906 du Code civil pour assurer la capacité des personnes morales de recevoir à titre gratuit.

A la Chambre

Dès l'ouverture de la séance de mardi matin, M. Herriot prononce l'éloge funèbre de M. Largnier, député socialiste d'Uzès (Gard).

La discussion s'ouvre ensuite sur le projet d'organisation générale de la nation pour le temps de la guerre.

M. des Isnards pose la question préalable, mais elle est repoussée par 379 voix contre 155.

M. Miellet expose les grandes lignes du projet. M. René Besse appuie le projet et demande que soit préparée, dès maintenant la création d'un ministère de l'armement.

M. Montigny présente diverses observations et la discussion est renvoyée à une autre séance.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre continue la discussion du projet sur l'organisation de la nation en temps de guerre.

Les articles 1, 2, 3, 4 et 5 sont adoptés. La suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure. La Chambre engage, aussitôt, la discussion des projets financiers.

Après une longue discussion à laquelle prennent part MM. Blum, Fernand Laurent, Tandières, Flandin, Chichery, Prot, la discussion est close. Le premier projet financier portant relèvement de 15 à 20 milliards du plafond des avances de la Banque de l'Etat, est voté par 343 voix contre 243.

Le second projet relatif à l'affectation de la Défense Nationale du boni des fonds d'égalisation des changes et faculté pour cette caisse d'émissions à court terme, est voté par 379 voix contre 137.

Déclarations de M. Paul-Boncour

Recevant pour la première fois, depuis qu'il a pris possession de ses fonctions de ministre des affaires étrangères, la presse diplomatique, M. Paul-Boncour a déclaré notamment :

« Peut-être est-on tenté d'exagérer les dangers du moment présent après les avoir méconnus. Je dois cependant constater que la situation est sérieuse. Mon effort consiste à user de l'autorité de la France pour chercher à apaiser les conflits possibles en divers points de l'Europe et à conjurer les répercussions des événements qui se sont déroulés à Vienne. »

Deux projets financiers

Les ministres se sont réunis mardi matin, à l'Elysée. Au cours de cette séance, M. Blum, président du Conseil, a soumis à la signature du président de la République, deux projets de loi, l'un prévoyant une avance de 5 milliards de la Banque de France pour faire face aux besoins immédiats du Trésor ; le second projet, a pour objet de donner une première dotation à la Caisse autonome de la Défense Nationale.

Le général Nollet a accepté la présidence du Conseil d'administration de la Caisse autonome de la Défense Nationale. Le général Gamelin, le vice-amiral Darlan et le général Vuillemin assureront les fonctions de vice-président.

La protection de la chaussure

Sur un rapport de M. Marescaux, la Chambre a décidé mardi matin, de proroger pour une nouvelle période d'un an la loi du 22 mars 1936, interdisant l'ouverture de nouvelles usines ou fabriques de chaussures.

En Espagne

Les citoyens britanniques habitant Barcelone, et dont le nombre s'élève, paraît-il, à trois cents, ont été priés de quitter la ville de toute urgence.

L'indépendance de la Suisse

A l'ouverture de la session de mars, des Chambres fédérales, à Berne, une importante déclaration a été faite, affirmant que la « Suisse est résolue au prix de son sang à faire respecter son indépendance ».

La déclaration ajoute : « C'est une mission séculaire de la Suisse en Europe de garder, dans l'intérêt de tous, les passages des Alpes. La Suisse couvre et protège des parties vitales sur les frontières de ses voisins. La volonté du peuple suisse d'accomplir cette mission et de faire respecter son indépendance au prix de son sang est unanime et inébranlable.

« La Suisse se tient à l'écart des querelles étrangères.

« La lutte qui se livre à l'étranger entre systèmes politiques opposés ne regarde pas notre Etat. Chaque peuple est libre de se donner son régime intérieur. »

En Pologne

M. Potocki, ambassadeur de Pologne, a déclaré à la presse que la Pologne ne permettrait pas aux troupes soviétiques de traverser son territoire pour attaquer le Reich.

EN PEU DE MOTS...

— Mardi matin, est arrivée à Paris, à la gare de Lyon, la dépouille mortelle de M. Leconteux, vice-consul de France à Barcelone, qui a été tué par une bombe d'avion nationaliste.

— Un violent incendie a éclaté dans la forêt de Teich (en Gironde), au lieu dit Graulhin. Plusieurs centaines d'hectares ont été détruits.

— Le paquebot japonais « Yeiko-Maru », 1.850 tonnes qui se rendait de la Corée vers Tien-Tsin, a pris feu au large de Takou. On croit que de nombreux passagers sont à bord.

— Le tribunal correctionnel de Sarreguemines a condamné le nommé Alher Boux, pour espionnage à 3 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour. Boux avait été arrêté le 25 juillet par la police spéciale de Forbach.

NOS ÉCHOS

Lorsque l'enfant paraît...

Ce jeune rédacteur d'un grand quotidien est connu à la fois pour ses brillants articles et son fougueux caractère. Inutile d'ajouter que dans les circonstances actuelles ces facultés diverses trouvent à s'exercer.

Ce soir, notre journaliste est fort occupé à invectiver l'un de ses collègues qui ne partage pas positivement sa manière de voir. Le dialogue qui a commencé sur le ton de la camaraderie menace de tourner au combat.

— Monsieur, vous ne comprenez rien à la politique.

— Monsieur, je m'étonne qu'un homme honnête puisse énoncer de semblables théories.

— Monsieur, je ne sais pas ce qui me retient de vous botter le...

Mais tout à coup, encore cramoisi de colère, il se rue au téléphone :

— Allo ! Provence 00-00. C'est toi ? Mon fils est-il rentré ? Que fait-il ? Il a tété ?... Combien de grammes de lait ?... Et il est content ?... Il rit en ce moment !... Embrasse-le pour moi... Oui, je me dépêche de rentrer. N'oublie pas de l'embrasser dis ?... A tout de suite, ma chérie !

Puis se retournant vers son antagoniste qui rit de bon cœur :

— Si tu le voyais ! C'est un amour !

Et l'union sacrée s'établit autour de la grande table.

Jamais content !

Une pauvre enfant pleure dans la rue. Une dame charitable lui adresse la parole.

— Pourquoi pleures-tu, ma petite ?

— Ma tante m'avait donné une pièce de 5 francs et je l'ai perdue.

La dame réfléchit un instant ; puis sort une pièce de son sac et la donne à l'enfant.

— Tiens, ne pleure plus, en voilà une autre.

Mais loin de s'apaiser, les pleurs de l'enfant redoublent.

— Pourquoi pleures-tu encore ?

— Parce que si je n'avais pas perdu ma pièce, j'aurais 10 francs maintenant !

Ces gens du Nord ! Fi !

Marius visite la ville de Besançon. Un guide l'accompagne et lui montre les quartiers pittoresques et les monuments intéressants de la ville. Ils arrivent enfin devant la maison où naquit Victor Hugo. Et le guide commence.

— C'est là, en 1802...

Bien vite, Marius l'interrompt.

— Comme c'est malheureux, une si petite maison pour un si grand homme. Il n'a pas eu de chance. Ah ! je vous assure, mon bon, si seulement il était né à Marseille, il en aurait une belle maison natale, un vrai palais, je vous dis.

L'illusion dans le vin.

Racine écrivait un jour à Boileau : « Je vous ai vu rire assez volontiers de ce que le vin fait quelquefois faire aux ivrognes. Hier, un boulet de canon emporta la tête d'un de nos Suisses dans la tranchée. Un autre Suisse, son camarade, qui était auprès, se mit à rire de toute sa force en disant : « Ho, ho, cela est plaisant ; il reviendra sans tête dans le camp ».

DE VIENNE A BARCELONE...

L'Europe déchirée dans son corps et dans son esprit

En quel temps vivons-nous ? Un homme de ma génération ne peut pas se retourner vers les journées d'avant-guerre sans avoir le sentiment que l'humanité glisse, depuis le 2 août 1914, le long d'une pente de plus en plus raide vers quelque chose qui ressemble à un abîme.

Oh ! ce n'est pas la civilisation elle-même — je veux dire la technique — qui faiblit en l'occasion. Les plus meurtriers des hommes, les mieux organisés pour le meurtre sont aussi les plus riches en laboratoires et en machines. Ce qui faiblit jusqu'à disparaître par endroits, ce sont les valeurs humaines, par excellence, les valeurs spirituelles. On dirait que la conscience européenne s'embrume, et tout cela ressemble à ce spectacle tragique : le vieillissement précoce d'un grand esprit qui s'abrutirait d'on ne sait quels alcools et qui, dans son délire, se porterait des coups de couteau.

De Vienne, les nouvelles qui nous viennent sont toujours des nouvelles de persécutions ou de suicides. Après le major Fey et sa famille, l'industriel Reitlinger et sa fille, le professeur Bayer et tant d'autres, ce sont deux grands médecins, le professeur Arnold Baumgarten et le docteur Bernard Hertz, c'est l'industriel Klausner le financier Russo, l'architecte Grunwald, le gynécologue Frenkel, l'avocat Kreisner, la baronne Pollack. On ne parle ici que de gens connus qui, même en cette occasion, ont droit à la publicité ; les autres meurent silencieusement.

Rentrant de là-bas, les envoyés spéciaux nous décrivent les suspects disparaissant soudain, tombant comme dans une trappe. On ne les retrouve plus. En prison ? Dans des camps de concentration ? Morts ? On songe aux exécutions de Barcelone il y a dix-huit ou vingt mois. On arrête par paquets ; on voit passer par les rues les malheureux en troupe ; tous les journaux sont suspendus ou saisis ou bien répètent comme des phonographes la voix du vainqueur ; toutes les bouches sont baillonnées comme toutes les plumes sont brisées ; il n'y a plus qu'à relire l'éternel Tacite, et c'est ce que font, je pense, les Autrichiens qui ont des lettres en se disant que, tôt ou tard, leur Tacite sera confisqué, comme œuvre libérale et tyrannicide.

Vienne ou l'égorgement de l'esprit. Barcelone ou l'égorgement tout court. Là, sur une ville d'un million d'âmes, les avions reviennent seize fois en trente-six heures, tuent de 400 à 800 personnes, on ne sait pas exactement, en blessent le double. Simple terrorisme, paraît-il. Il ne s'agit que de forcer les gens à se rendre. Et on va nous parler du bombardement de Paris en 1870, simple berquinade à côté de ces horreurs et qui, cependant, troubla la conscience du monde.

La vérité, c'est que les chefs des peuples n'ont plus le souci de la vie humaine. On compte que Gengis-Khan, ayant un jour ordonné qu'on mit à mort une pièce de dix mille vaincus, fut gêné dans sa méditation par des cris qui n'en finissaient plus. « Hé quoi ! dit-il avec une impatience tout impériale, est-il si long de tuer dix mille hommes ?

Gengis-Khan avait au moins l'excuse d'être un homme de la steppe et qui ne connaissait rien de plus beau que la steppe. Son idée, d'ailleurs, était de faire de l'Asie et de l'Europe une steppe où les peuples se referaient bergers. Il s'y essayait à grand renfort de massacres et d'incendies. Mais ses moyens de destruction étaient limités. Nos contemporains y parviendront beaucoup plus vite.

Gengis-Khan, au surplus, n'attachait aucune importance aux idées et c'est pourquoi il avait dans son entourage des hommes appartenant à toutes les croyances de l'époque et notamment des chrétiens nestoriens. Par ce libéralisme, il était bien supérieur à beaucoup de nos contemporains d'esprit plus étroitement théocratique que le conquérant mongol. Il tuait beaucoup, c'est vrai, mais il laissait vivre les pensées de ceux à qui il faisait grâce de la vie ; c'est pourquoi entre les dictateurs modernes et Gengis-Khan, je préfère de beaucoup le Mongol.

Barcelone, désert de ruines sanglantes ; Vienne, désert d'esprit. Au-dessus de ce double désert, j'attends que s'élève une voix. Rien. Quelques balbutiements parlementaires. Pour un évêque en prison, dix qui fléchissent le genou devant l'idôle. A Rome, le pape se tait.

Et je sais que s'il parlait comme savaient parler les anciens pontifes, les chrétiens d'Autriche et d'ailleurs n'en seraient que davantage persécutés, qu'ils verraient sans doute leurs bien confisqués et retourneraient, sous les rires hitlériens, à la pauvreté des temps évangéliques. Ce serait sans doute tant mieux pour l'Evangile. En tout cas, le pape ne parle pas. Le claquement du fouet à Vienne répond à l'éclatement des torpilles barcelonaises, c'est tout ce que j'entends. J'ai beau tendre l'oreille : le piétinement des prisonniers ; le râle des mourants ; le silence du prêtre.

Allons, les promesses éternelles, c'est nous qui les avons, nous, les hommes libres, qui ne voulons pas désespérer, qui sortirons un jour de l'abîme, tirant à la force du poignet les nations après nous. D'ici là, le combat sera dur. Quel sera le sort de la France dans les jours qui viennent ? Au lendemain de cette séance de la Chambre qui fut l'image la plus éclatante du désordre politique de ce temps, je ne peux pas être rassuré. Les ambassadeurs étrangers, penchés au-dessus de cette cuve où bouillonnaient les pires fureurs, les haines les plus noires, étaient trop heureux pour que je le fusse, et je ne le suis pas aujourd'hui plus qu'hier. Mais je crois cependant de toute mon âme que s'ils envoient — même après des séances comme celle-là — l'avis à leurs gouvernements que la France meurt, ils se trompent et ils trompent leurs maîtres.

Vienne peut se jeter à la mort, à l'exil, à l'esclavage de ce mouvement léger qui lui fit aimer, si follement la valse. Paris, tout brillant qu'il soit, est d'âme plus forte. Et la province le renforce encore d'une solidité millénaire. La France est gonflée d'un génie qui ne demande qu'un grand objet sur quoi s'exercer. Il lui manque un guide, le Virgile qui tenait par la main Dante traversant l'Enfer et de temps en temps lui disait : « N'aie pas peur... »

Car la France a le droit de pâlir de temps en temps. Dante n'a pas vu pire que ce que nous voyons.

Pierre DOMINIQUE.

Pas ne boniment.

— Viens, Freddy, dit la mère ; viens manger tes épinards, il y a des milliers de petits enfants qui auraient été heureux de pouvoir manger ces épinards.

— Je parie tout ce que tu veux, maman, que tu ne peux même pas m'en nommer trois, répondit Freddy.

Histoire de fous.

Deux fous échappés d'un asile voient des bassets dans la rue.

Premier fou. — Il va faire de l'orage.

Deuxième fou. — A quoi vois-tu ça ?

Premier fou. — Les chiens volent bas ce soir.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Pour l'Union Nationale

Avec plusieurs de ses collègues, M. René Besse a pris l'initiative de rédiger la motion dont nous donnons ci-dessous le texte et qui, signée de nombreux parlementaire, sera remise aux Pouvoirs Publics.

« Chaque heure qui passe voit grandir les dangers qui menacent la France et la Paix.

« Nos dissensions politiques, nos difficultés financières, économiques et sociales ont les plus graves répercussions internationales. Elles paralysent notre action diplomatique, découragent nos amis et favorisent l'audace de nos adversaires.

« Cette situation doit être immédiatement redressée.

« Une seule voie de salut s'offre à nous : l'Union Nationale, qui associera toutes les énergies françaises dans l'acceptation des efforts et des sacrifices nécessaires à la sauvegarde de l'honneur et de la grandeur de la patrie.

« Devant le péril, refaire l'unité de la Nation est un devoir urgent et sacré.

« C'est pourquoi, nous demandons que se forme sans délai, au-dessus des partis, un gouvernement de Défense Nationale et de salut public, qui, rassemblant autour de lui le pays tout entier, ait force et autorité pour sauver la Paix en maintenant l'ordre européen, selon la politique traditionnelle de la France. »

VOTES DE NOS DEPUTES

Séance du 22 mars. — Scrutin sur le projet financier du gouvernement qui l'autorise à se faire faire une avance supplémentaire de 5 milliards par la Banque de France.

Ont voté contre : MM. René Besse et Malvy.

Absent par congé : M. de Monzie.

Le projet a été adopté par 343 voix contre 243.

Même séance. Scrutin sur le projet autorisant la Caisse Autonome à se faire consentir des avances par le Trésor et à effectuer des Emprunts.

A voté pour : M. Malvy.

Abstenu : M. René Besse.

Absent par congé : M. de Monzie.

Le projet a été adopté par 379 voix contre 137.

L'HEURE D'ÉTÉ

Aux termes du décret du 4 février 1938, l'heure légale sera avancée de soixante minutes, dans la nuit du 26 au 27 mars 1938, à 23 heures.

Le rétablissement de l'heure normale aura lieu, dans la nuit du 1er au 2 octobre 1938.

P.T.T.

Par arrêté en date du 21 mars, M. Marty, receveur des P.T.T., de 2e classe, à Langres, est nommé à Figeac.

P.-O.

M. Faure, employé au P.-O.-Midi, à Capdenac, est nommé sur sa demande à la gare d'Assier.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Voici le rôle des affaires qui seront appelées à l'audience de vendredi 25 mars, du tribunal correctionnel.

Incendie volontaire : Prévenu, M. Laytou, demeurant à Montcléra.

Etranger en défaut Prévenu,: Michel Rovaris, artisan, demeurant à Castelnau-Montratier.

Double plainte

M. Gauby, propriétaire à Carlucet, avait porté plainte, le 10 octobre, pour un vol de raisins dont il avait été victime. Une enquête fut faite, mais ne donna aucun résultat.

Ces jours derniers, M. Gauby a renouvelé sa plainte, et en a porté une autre contre sa voisine qui aurait injurié sa femme. Une enquête est ouverte.

Mauvais voisins

M. Bouzou, propriétaire au Bastit, a porté plainte contre sa voisine, Mme veuve Louise Magne, qui avait menacé Mlle Bouzou avec son revolver.

La gendarmerie, après enquête, a saisi le revolver et a dressé procès-verbal.

Joli bilan

Au cours d'une battue, M. Mathaly a abattu dans les bois de St-Cernin, un gros renard.

Depuis la fermeture de la chasse, 15 renards et deux fouines ont été tués par les chasseurs, dans cette région.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 24
SAMEDI 26, DIMANCHE 27 MARS
(*à 21 heures*)
DIMANCHE (*matinée à 15 heures*)

Un grand film d'espionnage
Jean MURAT, Jules BERRY
Roger KARL, Viviane ROMANCE

DANS

L'homme à abattre
(Ceux du 2e Bureau)

Faisant suite à « 2e *Bureau* » et « *Aux Loups entre eux* », « *L'Homme à abattre* » se présente comme un film d'espionnage passionnant à suivre, fertile en péripéties et en rebondissements, et où les luttes des espions allemands et français revêtent un caractère farouche qui ne manque pas de grandeur.

Le Congrès départemental des Anciens Combattants du Front aura lieu à Souillac

Le bureau départemental fédéral, réuni à Cahors, le 13 mars 1938, décida à l'unanimité que les assises départementales de la Fédération se tiendraient à Souillac, le 22 mai 1938.

Les délégués de Souillac remercièrent le bureau de cette marque d'estime et de confiance. Les combattants de Souillac, malgré les soucis que procure l'organisation d'un Congrès de cette importance, espèrent que congressistes et visiteurs recevront l'accueil aimable qui caractérise les petites villes des rivages de notre riante Dordogne. Le Congrès discutera les vœux à soumettre à l'assemblée générale et au Congrès national de Villefranche-de-Rouergue, le samedi 21. La séance plénière se tiendra sous les ombrages de la place de l'Hôtel-de-Ville, dimanche 22 mai, vers 10 h.

Un banquet d'au moins 800 couverts clôturera les travaux. Nous pouvons déjà annoncer qu'il sera servi par l'hôtel Moderne. Nos charmants amis, Mme et M. René Couderc ont bien voulu se charger de soutenir la réputation souillagaise. Nous savons qu'elle est en bonnes mains. Les autres hôteliers de Souillac ont eu à notre égard un beau geste nous les remercions. Leur obole est la bienvenue et nous souhaitons que tous ceux que la fête intéresse nous aident à mener à bien les choses.

Les dirigeants locaux comptent essentiellement sur le concours dévoué de leurs adhérents, de leurs concitoyens et de l'administration municipale pour que cette fête ait tout l'éclat qu'elle mérite.

La Fédération départementale fait dès maintenant un pressant appel à tous ses adhérents pour qu'ils assistent nombreux à cette réunion ; elle leur demande d'amener avec eux, des amis, leur famille aussi, car les femmes et les enfants qui suivent nos débats comprendront mieux les sacrifices qui ont été consentis par la génération du feu et les raisons qui font un devoir aux anciens combattants du front de défendre leurs droits sacrés et la paix universelle.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Gabriel Mazet, secrétaire, ou à M. Lemoine, trésorier, prix du banquet : 25 francs. — *Le Comité.*

Carbonisée dans un bois incendié

Samedi, un incendie s'est déclaré dans un bois de pins, situé au lieu dit « Les Bartes », commune de Montcléra. La gendarmerie de Cazals et des habitants des communes voisines combattirent l'incendie qui fut éteint, après deux heures d'efforts.

Mais, peu après, on constata la disparition de Mme veuve Laytou. Après des recherches, on découvrait dans le bois, son corps carbonisé. Aux pieds du cadavre, se trouvait une branche de genêt, ce qui fait supposer que cette femme avait essayer d'éteindre l'incendie, car le feu avait pris naissance dans une châtaigneraie lui appartenant et située à 90 mètres environ de l'endroit où elle était tombée.

On suppose que voulant détruire des mauvaises herbes, elle avait allumé du feu qui, sous l'action du vent, s'était communiqué à la pigneraie voisine.

Menaces et coups de revolver

M. Fournioles, propriétaire à Flaugnac, se trouvait dans une vigne lui appartenant, en compagnie de Mme Fournioles, lorsque une auto qui passait sur la route, venant de Montpezat, s'arrêta en face d'eux. Le conducteur prononça quelques paroles qui ne furent pas comprises, mais sortant un revolver en tira deux coups dans la direction de Mme Fournioles qui ne fut pas atteinte.

Puis l'auto repartit. Plainte a été portée et une enquête a été ordonnée pour retrouver cet automobiliste.

Moto contre camion

Dimanche, une moto pilotée par le jeune Soulignac, est entrée en collision, au carrefour de la route d'Albas et de la route Nationale, avec un camion conduit par M. Pezet.

Le motocycliste a été contusionné légèrement, mais la moto est hors d'usage.

UTILISEZ VOS DISPONIBILITÉS

SOUSCRIVEZ

DANS
UNE CAISSE PUBLIQUE
(PERCEPTION - BUREAU DE POSTE) - BANQUE ETC..

AUX

BONS du TRÉSOR

à TROIS MOIS (3 %)
et à UN AN (3 1/2 %)

Émis pour faire face aux charges incombant à la Caisse des Pensions — de Guerre —

CAHORS

Aux Anciens du 7e

Le beau succès à Cahors du banquet des Anciens du 7e R.I.

Fêtée aussi par un radieux soleil, ce fut une bonne centaine de convives, qui, le dimanche 20 mars, à Cahors, se pressa au banquet des Anciens du 7e d'Infanterie.

Claire et accueillante, la nouvelle salle de « Mon Auberge », dont s'affirme le renom, était un cadre à souhait. Menu et cuisine auxquels honneur fut fait, font honneur à l'hôtesse, et le service, aussi, fut apprécié. Le Quercy soutient sa tradition culinaire.

Réunion aussi intime qu'émouvante : fête de l'amitié, de la camaraderie retrouvées. Les absents ne savent pas ce qu'ils perdirent ; il n'y en aura plus la fois prochaine.

Dès 10 heures, 2 cars du camarade Pujol amenaient de Toulouse plus de 50 sociétaires conduits par Charles Rouch, leur président. Toulouse, on le sait, c'était la moitié du 7e, non la moins belle... tradition continuée, jeunes femmes et jeunes filles ayant accompagné ces camarades. Place de la Mairie, la section de Cahors et du Lot, son Président Montjoual en tête, les accueille.

Quelle joie en se retrouvant après 25 ans de sentir que, de cœur, on ne s'est pas quitté.

Après l'apéritif au Café Alsace-Lorraine, le cortège se forme pour le monument aux morts où, devant les rangs recueillis, les deux présidents déposent une gerbe.

Devant la caserne le groupe se reforme. Quels sont ces civils si curieux ? Les Sénégalais n'en croient pas leurs yeux. Bien plus intrigués seraient-ils s'ils reconnaissaient leurs « anciens ». Eux qui chantaient la classe et tant voulaient sortir de cette caserne, ils rêvent à présent d'y rentrer. Tel montre à sa femme, à sa fille, le bâtiment de sa compagnie, la fenêtre de sa chambrée, lyrique, enthousiaste, comme si de ces grilles, de ces murs, c'était une chaude bouffée de jeunesse qui venait, par ce printemps, lui souffler au visage.

Devant l'église St-Barthélémy, dont les cloches répondaient à l'horloge du 3e Bataillon ; place des Mobiles d'où les « bleus », à l'exercice manquent, mais d'où le beau coup d'œil demeure, on salue au passage. Face à la Barbacane qui marquait, au retour des colonnes, la musique et le pas cadencé, on se souvient. Sur la tour des Pendus que la municipalité cadurcienne a heureusement aménagée, on monte et on admire la vue... avec, aux lointains bleus, Constant et ce clocher tant pris d'assaut jadis dans les manœuvres par nos jambes de 20 ans.

Certes, on le ressuivit ce chemin qui, le long du mur du cimetière, était l'école des clairons. Puis, par le sentier qui domine en corniche la gare et plus loin la rivière, par cette bordure de jardins parée d'arbres en fleurs, avec, pour fond, les murailles des morts veillées de hauts cyprès dans le ciel pur, on s'achemine, plus lentement, sensible à la beauté des choses, vers le banquet qui nous rassemble.

Gaie, cordiale, émue, devant une chère parfaite, une table fleurie, parée de jeunes femmes et de jeunes filles, c'est une... famille qui se retrouve. Comment citer ses membres ? Laissons-lui son âme collective ; et, selon son désir, ne nommons que ses excusés, son président de table, ses orateurs et ses artistes.

Ses excusés : le Colonel Laurin, vivant dans nos cœurs, empêché pour la première fois ; le Docteur Durieux, de Martel.

Son Président de table : le Capitaine de Juncaro grand blessé, aimable et respecté.

Ses orateurs, dans l'ordre de parole, sans oublier Bel « speaker », hors série :

Montjoual, distingué président de Cahors et du Lot, cordial, ouvert, à l'aise, et qui, avec une simplicité goûtée trouva les mots qu'il faut pour accueillir, remercier, en particulier les Toulousains, Rouch en tête et Camps, un des piliers, les fondateurs et organisateurs dont Teil. Le cher Charles Rouch, président de Toulouse, toujours décoratif, jeune, généreux, qui reste pour moi le caporal Rouch de 1912 et que j'ai tant de joie à revoir. Trouvant des accents vrais, il remercie Cahors, dit l'émotion des Toulousains, de revoir, en la Cité de leur jeunesse, ce 7e d'avant 1914, où moins de soucis assaillaient et plus de douceur rapprochait. En nombre, il attend à leur tour les Cadurciens à Toulouse.

Nos deux Présidents furent acclamés comme ils le méritaient.

A leur demande, à mon tour, je marquai, revenu en Quercy, ma joie de pouvoir enfin participer à ce banquet, joie pour moi sans ombres, puisque, parti en campagne au 59e, je n'évoque, du cher 7e d'avant-guerre, que des amis jeunes et gais, campés dans leurs 20 ans, et non les horreurs et les deuils de leurs tombes. Je dis combien touchante est cette amicale qui ne continue pas, mais ressuscite notre beau Régiment, et où seuls dans la magie du souvenir, nous nous retrouvons aujourd'hui jeunes soldats. Je promets, et de cœur, à la demande de nos chers présidents, d'appuyer leur action.

Lemozy dit fort bien qu'il faut accroître la propagande et rendre plus nombreux leur visite aux Toulousains.

Barreau exprime délicatement son émotion de retrouver tant d'amis.

Jean Pagès enfin, toujours en verve, marque avec force combien cette réunion toute de douceur et d'amitié fait aimer davantage la paix menacée, notre plus cher trésor.

Au milieu de Toulousaines et de Toulousains, le chant fut à l'honneur.

Camps le prestigieux baryton du Capitole nous enthousiasme, surtout dans l'air de « Figaro » ; Mme Camps, cantatrice et musicienne de classe, nous charme délicieusement ; leur fillette même nous fait goûter les prémices de sa voix. Enfin, Mme et Mlle Dureng se font applaudir dans la chansonnette.

Mais tout à une fin même... les meilleures compagnies. A 6 heures, sur le Boulevard, on se quitte, encore tout à la joie de la rencontre et avec promesse de se retrouver au plus tôt.

Quelle belle journée ! Elle ne suffit pas. Il faut que la famille entière se retrouve : que donc, de très haut dans le temps, de très loin dans l'espace, elle s'agrège et se rassemble dans le foyer de l'Amicale.

A tous les anciens du 7e de toutes conditions et de tous grades, non seulement à ceux de la mobilisation, mais à ceux d'avant-guerre, mobilisés ailleurs ou non mobilisables vu leur âge, aux plus anciens, aux ancêtres, comme aux plus jeunes, j'adresse ici, selon le vœu exprès des présidents, un clair appel.

Dans la chaîne des générations et la trame des amitiés, ressuscitons notre 7e d'Infanterie qui, au beau vieux Cahors de l'avant-guerre, était le pouls de la Cité.

Camarades des régions garonnaises, inscrivez-vous auprès du Président Charles Rouch, 10, Impasse Varsovie, Toulouse. Tél. 388-78, ou au Café Clapier, Place du Capitole.

Quercynois, Limousins, Périgourdins, Parisiens même, auprès du Président Montjoual, Banque Populaire du Quercy, rue Joffre, Cahors.

Vous aurez bien mérité de l'amitié qui lie sans retour, au printemps de la vie, les camarades de régiment. — Jean Calméjane-Course, *Elève-Caporal honoraire, au 7e d'Infanterie.*

SUR LES BERGES DU LOT

Des pêcheurs, des laveuses qui fréquentent les berges du Lot, notamment du quai de Regourd, manifestaient un vif mécontentement, ces jours derniers.

Alors qu'ils étaient bien installés sur la rive, tout à coup, du parapet du quai fut lancé un panier de détritus ménagers, mélangés à des décombres.

Le fait se renouvelle, paraît-il, assez souvent, trop souvent même, et ce n'est pas la première fois que des plaintes sont portées à qui de droit.

Ensuite, les personnes qui se permettent de jeter leurs ordures ménagères par-dessus les parapets des quais dans le Lot, n'ignorent pas qu'elles sont passibles d'un procès-verbal, mais elles passent outre et agissent à leur seule fantaisie.

Malheureusement, il est arrivé, parfois, que des pêcheurs, et même des laveuses ont été blessés par ces détritus si malencontreusement jetés.

Il serait à souhaiter qu'un pareil sans-gêne, ne soit pas toujours impuni !

L. B.

CERCLE MUSICAL P.-O.-MIDI
GRAND BAL

C'est donc, le samedi 26 courant, à 23 heures, qu'aura lieu, la grande soirée dansante organisée par le Cercle musical P.-O.-Midi.

Depuis sa fondation, c'est la première fois, que notre Société organise un tel bal, et le nombre de cartes écoulées jusqu'à ce jour, permet d'affirmer que cette soirée est destinée à remporter un véritable succès.

Un orchestre composé de 6 musiciens et dirigé par l'accordéoniste Gaston Rougié est le sûr garant de ce succès.

C'est donc à un vrai régal que sont conviés les danseuses et danseurs cadurciens.

Rendez-vous samedi soir, au dancing du Palais des Fêtes.

Au cours de la soirée, grand cotillon.

Réunion de chasseurs

Nous rappelons à tous les chasseurs de la commune de Cahors, que la réunion de la Société de chasse, le St-Hubert-Club cadurcien aura lieu, vendredi soir, 25 mars, à 21 heures, dans une salle de la Mairie.

Cet appel s'adresse non seulement aux membres du Club, mais à tous les chasseurs.

Amicale des retraités non officiers de la Gendarmerie et de la Garde républicaine du Lot.

Le Bureau de l'Amicale des retraités non officiers de la Gendarmerie et de la Garde Républicaine du Lot, a l'honneur d'informer ses nombreux adhérents que la réunion générale annuelle se tiendra à Cahors, à une date qui sera fixée ultérieurement. — *Le Bureau.*

Marcelle FRANCE

de passage à Cahors, consultera le samedi 26 mars, Hôtel Terminus, à partir de 9 heures.

Le Centenaire de Gambetta à Cahors

Sous la présidence effective de M. de Monzie, maire de Cahors, député du Lot, ancien Ministre, un Comité vient de se former à Cahors, pour commémorer le centenaire de la naissance de Léon Gambetta.

Au cours de ses deux premières réunions, le Comité a dressé un programme succinct de ces cérémonies commémoratives, qui se dérouleront le samedi 2 avril prochain, dans notre ville.

Les fêtes débuteront le vendredi soir, 1er avril, par une brillante retraite aux flambeaux. Ce même soir, une Conférence sur Gambetta sera donnée au Théâtre Municipal par M. Emile Pillias, Secrétaire général de la Société d'histoire de la IIIe République, organisateur de l'Exposition Gambetta à la Bibliothèque Nationale.

Samedi matin 2 avril, à 9 h. une revue des troupes de la Garnison aura lieu sur la place d'Armes, avec le concours de la Nouba du 16e R.T.S. et en présence du Ministre d'Etat, le Président Albert Sarraut, qui prononcera un discours à l'issue de la Revue.

Après la réception du Ministre et des délégations à l'Hôtel-de-Ville, un grand banquet démocratique est organisé à midi, dans une salle du Magasin des Tabacs, sous la présidence du Ministre d'Etat.

M. de Monzie prendra la parole à l'issue du banquet.

A 15 h., une cérémonie se déroulera dans le cadre du Lycée Gambetta, en présence des élèves des Ecoles, un discours sera prononcé par M. le bâtonnier Louis Lacaze, président de l'Association des Anciens Elèves, et une partie musicale et chorale sera exécutée par les Elèves de l'établissement. Un défilé des autorités, des écoles et des Associations aura lieu ensuite du Monument Gambetta aux Monuments aux Morts et des Mobiles.

L'ascension d'un ballon sphérique est également prévue pour 16 h. 30.

La musique du 14e R.I. de Toulouse prêtera son concours.

A 21 h. concert par les Sociétés musicales et Chorales de la Ville, sur les Allées Fénelon, suivi d'un grand bal et illuminations générales.

Les Cadurciens sont invités à s'associer à cette émouvante commémoration d'un des plus glorieux enfants de notre Cité, en pavoisant et illuminant leurs maisons.

BANQUET DU CENTENAIRE

La série des fêtes commémoratives en l'honneur de Léon Gambetta commencera le 2 avril, à Cahors, sa ville natale, qui exerce son droit de priorité dans le souvenir.

Après les manifestations de la matinée, un banquet réunira à midi, au Magasin des Tabacs, tous ceux qui ont souci de se retrouver pour prolonger la manifestation Républicaine et Patriotique, dont le nom de Gambetta est la très haute enseigne.

Monsieur le Président Albert Sarraut présidera.

Les personnes qui désirent assister au banquet voudront bien adresser leur inscription, accompagnée de son montant (le prix du banquet est de 30 fr.), à M. le Secrétaire général de la Mairie, Hôtel-de-Ville, à Cahors.

Le Président du Comité du Centenaire
A. de Monzie

Obsèques

Nous avons appris avec regret, la mort de M. Lambert Grèzes, décédé lundi à Cahors, à l'âge de 72 ans.

Ses obsèques ont été célébrées mercredi matin, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Nécrologie

Nous avons eu le regret d'apprendre, mardi, la mort de Mme veuve Lacassagne, née Fournier, décédée à Cahors, à l'âge de 74 ans.

A ses obsèques qui ont été célébrées jeudi matin, assistait de nombreux parents et amis de la regrettée disparue, dont nous prions la famille de vouloir bien trouver ici, l'expression de nos vives sympathies et de nos sincères condoléances.

Cirques de passage à Cahors

On annonce le passage à Cahors, le 10 avril, du Cirque Amar, qui s'installera Allées Fénelon.

Le 20 mai, le Cirque Bureau sera à Cahors, et s'installera place Thiers.

FOIRE DE PARIS

UNE DISPOSITION NOUVELLE

La Société Nationale des Chemins de fer nous fait savoir que la patente dont la présentation est exigée des acheteurs résidant en France et qui désirent obtenir une réduction de 40 0/0, pour se rendre à la Foire de Paris, peut être remplacée, en ce qui concerne les Grands Magasins et les maisons à succursales multiples, par une délégation du Chef de Maison.

Cette disposition répond à de nombreuses demandes parvenues au Comité, car les Grands Magasins et les maisons à succursales sont de fidèles acheteurs de la Foire de Paris, où ils trouvent rassemblés, pendant 15 jours, par les soins de plus de 8.000 exposants, un échantillonnage complet et les dernières nouveautés de la production contemporaine.

La maraude

Mercredi matin, M. Taleyssat, pénétrant dans son jardin, situé plaine St-Namphaise, eut le regret de constater que des maraudeurs, au cours de la nuit, avaient opéré une razzia dans sa cabane.

En effet, 5 poules et 6 lapins avaient été volés, M. Taleyssat a porté plainte et une enquête est ouverte. Il est à souhaiter que les maraudeurs soient pincés, car ce n'est pas la première fois, que les jardins situés plaine St-Namphaise, reçoivent la visite d'indésirables amateurs de poules et de lapins.

Disparu depuis le 6 mars

Depuis le 6 mars, M. Casimir Constant, propriétaire à Vayrac, a disparu de son domicile. La gendarmerie et des habitants de la commune ont exploré les étangs, les divers abris, bois de la région.

Jusqu'à ce jour, toutes les recherches sont restées sans résultat.

Chute de vélo

Le sieur Lopez, d'origine espagnole, revenait à bicyclette de son travail, près de Bagnac, lorsque la machine heurta un tas de sable. Lopez fut précipité sur le sol et a été assez sérieusement contusionné à la tête. Il a eu, en outre, la lèvre fendue.

N'attendez plus. — Achetez de l'Or
C'est le meilleur placement que vous puissie faire

Mandelli

JOAILLIER, ORFEVRE, CAHORS
Achète au plus haut cours vieux bijoux or et argent
En échange nous achetons 225 fr. la pièce or de 20 fr. ; 115 fr. la pièce or de 10 fr.; 70 fr. la pièce or de 5 fr.; 8 fr. la pièce argent de 5 fr. ; 1 fr. 50 la pièce argent de 1 fr.

Les Sports

Grand Bal de la Mi-Carême organisé par la Pédale Cadurcienne

Nous rappelons avec plaisir que c'est le dimanche 27 mars, en soirée, qu'aura lieu le grand bal organisé par la Pédale Cadurcienne. Il se déroulera dans le décor original et charmant du Robinson. Cette soirée est appelée à un succès retentissant, pour lequel rien ne sera négligé. Tant attendu de la jeunesse Cadurcienne, ce grand bal est assuré d'un plein succès, où l'entrain et la gaieté ne cesseront de régner. —*La Pédale.*

Cyclisme. — Nous sommes heureux de pouvoir enregistrer l'éclatante victoire du 20 mars, à Gourdon remportée par les coureurs de la Pédale Cadurcienne qui sont : 1er Louis Londéro, sur cycle Royal-Fabric, agent de la marque ; 2e Rovarys, sur Motocomfort. — *La Pédale.*

ELDEN

JEUDI — SAMEDI
et DIMANCHE (*à 20 heures 45*)
DIMANCHE (*matinée à 14 h. 45*)

Un sommet de la littérature mondiale.
Une réalisation grandiose.
Une interprétation inégalable.
Le plus bel amour de tous les temps.

Roméo et Juliette
tiré de l'immortel chef-d'œuvre de Shakespeare
AVEC
Norma SHEARER et Leslie HOWARD

AMICALE BOULISTE DES BADERNES

Les joueurs sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu, le samedi 26 mars, à 8 h. 30, au Café du Midi, 1er étage. Ordre du jour : Renouvellement des licences, affaires diverses. — *Le Bureau.*

Accidents du travail

Mme Gabet Marie, femme de ménage à Cabessut, a fait une chute au cours de son travail, 12 jours de repos.

M. André Denan, employé à l'usine de conserves Cornil-Delanis, s'est piqué à la main droite avec une pointe, 21 jours de repos.

Suite mortelle d'accident

Nous avons relaté, ces jours derniers, le grave accident dont avait été victime Mme Angèle Sanchez, ménagère à Meyronne, qui avait été gravement brûlée. Mme Sanchez est décédée à l'hôpital de Cahors où elle avait été transportée.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Réveil sportif. — Dimanche 20 mars, sur son terrain de Lacombarade, le R.S.C., a reçu l'équipe de l'Association sportive de Malause (Tarn-et-Garonne).

Après un match de foot-ball fort intéressant, Malause a battu le R.S.C. par 2 buts à 1.

A la 1re mi-temps, Castelnau a dominé Malause menant 1 à 0 ; mais à la 2e mi-temps, Malause a dominé et gagné le match.

Les spectateurs étaient venus très nombreux encourager et fortement applaudir tous nos jeunes joueurs.

Nous rappelons que le Réveil sportif, a son siège à la mairie de Castelnau-Montratier et que son conseil d'administration a pour président M. P. Delbru, pour secrétaire, M. Couderc, instituteur adjoint et pour trésorier M. J. Ducassé.

Syndicat de chasse. — Le Syndicat des chasseurs de Castelnau-Montratier, se réunira en assemblée générale le dimanche 27 mars, à 12 heures (heure légale), à la mairie.

Tous les chasseurs sont invités à cette réunion dans laquelle il sera organisé une battue aux animaux nuisibles, pour le dimanche 3 avril, avec le concours d'un lieutenant de louveterie.

Catus

Fête de la Mi-Carême du 27 mars. — Nous avons déjà annoncé que la Société sportive Catussienne organisait pour la Mi-Carême, une véritable petite fête, dont les principales attractions seront un match de foot-ball, un bal de jour, un bal de nuit, avec concours de travestis. D'ores et déjà, nous sommes à même de dire qu'un brillant succès viendra attester aux yeux de tous les efforts méritoires qu'ont eu à déployer les organisateurs.

Sous la présidence de M. Lafon, le Comité de ces fêtes, s'est réuni récemment afin d'en arrêter les derniers détails. Il a été décidé de procéder au tirage d'une tombola le 24 avril, au bénéfice de la Société Sportive. Cette tombola comprend de nombreux lots, dont les plus importants sont un service de table de 58 pièces, deux services de gobelets de 38 pièces chaque, un lustre électrique, etc., etc...

Le 27 mars, dans la soirée, au cours du bal travesti, aura lieu à 10 h., un concours de travestis, et il est formellement interdit aux concurrents de se démasquer avant que le jury n'ait statué. Trois prix seront alloués ; ils consisteront en des bouteilles de champagne ou de vins fins.

L'entrée du bal étant libre, une quête sera effectuée au profit de la Société Sportive.

Nous espérons et nous souhaitons que de nombreux visiteurs, qui seront très bien accueillis, viennent donner à ces diverses manifestations l'important succès que d'ores et déjà il est facile de prévoir.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort à l'âge de 67 ans, de Mlle Emma Mourgues, décédée au milieu des siens. Nos plus sincères condoléances.

St-Denis-Catus

Grand bal de la Mi-Carême. — Dimanche 27 mars, aura lieu un grand bal au vieux Moulin tenu par M. Paul Mériguet.

Bon accueil sera fait à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs présences.

Nuzéjouls

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Cammas, maire. Tous les conseillers étaient présents.

M. le maire donne connaissance à l'Assemblée d'une demande d'hospitalisation et de deux demandes d'allocation aux femmes en couches. Après en avoir délibéré, le Conseil donne un avis favorable à ces demandes.

M. le maire fait connaître la nature et le montant des réparations à effectuer à l'école des filles. Les crédits disponibles sur le chapitre des réparations aux bâtiments communaux étant de beaucoup inférieurs au montant du devis, le Conseil décide de demander à la Commission départementale une subvention aussi élevée que possible.

Calvignac

Naissance. — Nous sommes heureux d'apprendre que Mme et M. René Bousquet viennent d'hériter d'un superbe et gros garçon qu'ils ont prénommé Jacques-François.

Nos plus sincères félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Luzech

Nécrologie. — Les obsèques de Mme veuve Cyprien Bessat, décédée presque subitement à l'âge de 66 ans, eurent lieu mardi dernier.

Nous renouvelons à M. Antonio Bessat, à M. Roger Bessat, à leurs dames et à toute la famille, nos condoléances les plus sympathiques.

Saux

Attention à l'heure d'été. — Dans la nuit de samedi 26 à dimanche 27 mars, l'heure d'été commencera. En conséquence tous les autobus qui desservent le plateau en général, et Saux en particulier passeront 1 heure plus tôt.

Celui qui fait le trajet Puy-l'Evêque, le Boulvé ne quittera la gare qu'après le dernier train venant de Cahors.

Il en sera de même, pour l'avance de l'heure, en ce qui concerne l'autobus portant le lait et les voyageurs de St-Matré à Cahors.

Duravel

Amicale des mobilisés du Lot. — La Société « Amicale des Anciens Mobilisés du Lot », fera une réunion le dimanche 27 courant, à 11 heures, salle des fêtes de la mairie.

Tous les intéressés sont invités à y assister.

Soturac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. François-Pierre Bayles, décédé à l'âge de 80 ans.

Nous adressons à Mme Bayles, à ses enfants, à la famille, nos bien sincères condoléances.

Saint-Cirq-Lapopie

Lettre de félicitations. — M. Liautey, Sous-Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, vient d'adresser une lettre de félicitations à M. Alfred Faure, notre concitoyen, pour l'activité toute particulière qu'il a déployée dans l'organisation des battues effectuées sous sa direction par la Société de chasse « Le Rallye Négraval », dont il est le fondateur.

Vers

Bal de la Mi-Carême. — A l'occasion de la Mi-Carême, un grand bal aura lieu à la Truite-Dorée, le dimanche 27 mars, en matinée et soirée, avec le concours de l'excellent accordéoniste Gaston Rougié et son orchestre.

Arrondissement de Figeac

Cajarc

Obsèques. — Samedi ont eu lieu à Cajarc, les obsèques de M. Marcelin Masbou, propriétaire au Blés, décédé à la suite d'une intervention chirurgicale à l'âge de 68 ans.

Nous adressons à toute la famille, nos sincères condoléances.

Médaille d'honneur du chemin de fer. — M. Laviale, cantonnier des chemins de fer vient de recevoir la médaille d'honneur.

Nos félicitations.

Décés. — Nous apprenons la mort de Mme veuve Cavarroc, buraliste à Cajarc.

Ses obsèques ont eu lieu mercredi.

Nos bien sincères condoléances à la famille.

Naissance. — Nous apprenons que Mme et M. Allègre, contrôleur des tabacs viennent d'avoir le plaisir d'avoir une belle petite fille à laquelle ils ont donné le nom de Jacqueline.

Nos félicitations aux heureux parents, et nos meilleurs vœux pour la fillette.

Le merveilleux traitement du Docteur Vidal à Decazeville

*Le docteur Vidal, spécialiste du grand Sympathique, désireux de faire bénéficier de son traitement les malades de la région de Decazeville a décidé d'organiser une consultation à l'***Hôtel de France** *les samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 mars inclus.*

Les malades seront reçus de 10 h. à midi et de 2 h. à 6 h. par un médecin spécialement envoyé de l'Institut de Paris, par le Docteur VIDAL.

Après vérification rigoureuse du diagnostic de sa maladie et l'appréciation de son état général, le malade sera soumis à un examen spécial de ses réflexes sympathiques. Cette consultation préliminaire de première importance qui permet de dire à chacun les chances de succès que peut offrir pour lui la Sympathicothérapie, est entièrement gratuite. Il est recommandé aux malades, dans leur intérêt, de s'y présenter *dès le premier jour*, munis de tous les documents utiles qu'ils peuvent posséder (radios, analyses, etc...).

Le traitement consiste en un léger frôlement de petits stylets métalliques à des points précis des fosses nasales et ne provoque aucune douleur.

Sont traités principalement : l'asthme, l'emphysème, l'angine de poitrine, le rhume des foins, les rhumatismes et certains cas de paralysies (hémiplégies, tabès, Parkinson), les troubles circulatoires (hypertension, retour d'âge, palpitations), les troubles digestifs (maux d'estomac, entérite, constipation) et les troubles nerveux (maux de tête, névralgies, insomnies, vertiges, angoisse, neurasthénie).

Chez les enfants arriérés et ceux atteints de paralysie infantile on obtient souvent un développement de toutes fonctions organiques et un réveil de l'intelligence.

Les malades atteints de fièvres infectieuses, tuberculose, tumeur, n'étant jamais justiciables de la Sympathicothérapie, se dérangeraient inutilement.

Arrondissement de Gourdon

Payrignac

Probité. — Mme Alice Malbec a trouvé un billet de 100 francs, dans son magasin d'épicerie. Elle s'est empressée d'en rechercher le légitime propriétaire qui a été très satisfait de rentrer en possession de son argent et a vivement remercié Mme Malbec.

Souillac

Union fédérale. — Le dimanche 13 mars, la section de l'Union fédérale du canton de Souillac a tenu son assemblée générale. Les camarades, Mme Robinet, Clément-Grandcour et Calvet, délégués de la fédération, furent reçus à déjeuner par les camarades du bureau et les délégués communaux groupés autour de leur actif et dévoué président Camil. Un grand nombre de camarades ont répondu à la convocation du bureau départemental et c'est devant un nombreux auditoire que Camil déclare la séance ouverte. Il rappelle d'abord la mémoire des camarades disparus au cours de l'année et demande à l'assemblée d'observer une minute de silence. Il développe ensuite le rapport moral de la section et parle de l'action de l'Union fédérale. Il termine par un vibrant appel à l'Union.

Le camarade Vayssières, trésorier, présente les comptes de la section. Ces comptes sont approuvés à l'unanimité, le bureau et en particulier le trésorier reçoivent les félicitations de l'assemblée pour l'excellente gestion des finances cantonales.

Camil donne successivement la parole à Mme Robinet, Calvet et Clément-Grandcour qui développent le programme de l'Union fédérale et parlent des résultats obtenus au cours de l'année 1937. L'assemblée vote d'enthousiasme une adresse de confiante sympathie au Président Henri Pichot. La séance est levée à 16 h. 30. (*Communiqué*).

Vayrac

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir que, par arrêté préfectoral, notre excellent compatriote, M. Henri Decobert, président de l'U.S.V., est nommé membre du Conseil départemental des Sports, Loisirs et Education physique.

Petites annonces économiques

ON DEMANDE bonne ouvrière, couture pour dame, première main. S'adresser: Mme Lalanne, Hte-Couture, 21, rue Wilson, Cahors.

Dernière heure

Les conversations anglo-italiennes

De Rome. — Le comte Ciano, ministre des Affaires étrangères d'Italie, a reçu, mercredi soir, lord Perth, ambassadeur de Grande-Bretagne. Bien qu'aucune indication ne soit donnée sur les résultats de cet entretien, on déclare que les conversations italo-britanniques marquent de réels progrès et que leur cours est satisfaisant.

Secousse sismique

De Bagnères-de-Bigorre. — Une secousse sismique a été ressentie à Bagnères-de-Bigorre, mercredi.

La C.G.T. suédoise et l'Espagne

De Stockholm. — Les journaux annoncent que la C.G.T. suédoise a décidé d'offrir à l'Espagne républicaine un crédit pour l'achat et l'équipement de 16 ambulances.

Découverte de débris d'avion

De Londres. — Des débris d'avion ayant été découverts aux environs de Karmo, en Norvège, le ministre de l'Air anglais, après avoir pris connaissance de numéros relevés sur certaines pièces, déclare qu'il s'agit de l'appareil de bombardement « Vickers Wellesley », disparu le 24 février dernier, au cours d'un vol d'essai au tour de la Grande-Bretagne.

Recherchons POUR ACHAT Fonds de Commerces Industries, Entreprises. Agence LAGRANGE, 34, rue Pasquier, Paris, 8e.— Fondée en 1876.

REMERCIEMENTS

Monsieur le Docteur POLICARD, Madame, née LACASSAGNE, et leurs enfants, à Lyon ; Monsieur le Docteur Antoine LACASSAGNE, à Paris ; Monsieur le Docteur Jean LACASSAGNE et Madame, à Lyon ; Monsieur CUBAYNES, Madame, née LACASSAGNE, et leurs enfants, à Toulouse ; Monsieur et Madame René LACASSAGNE et leur fils, à Cahors;

Les familles LACASSAGNE, ESTRADEL, FOURNIER, MARTY, GUITARD, GELIS, GARNIER et tous les autres parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Vve J. LACASSAGNE
Née FOURNIER

AVIS DE DÉCÈS

Madame et Monsieur FOURNIÉ, Instituteur à Bégoux ; Madame et Monsieur FOURNIÉ Charles ; Mademoiselle FOURNIÉ Georgette ;

Les familles MAGOT, BALITRAND, CAMBORNAC, VERDY, CAGNAC, COURREJOU et les autres parents ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur M.-F. BOUSQUET

leur père, grand-père et cousin, décédé dans sa 85e année, muni des Sacrements de l'Eglise et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu en l'Eglise St-Martin de Bégoux, le vendredi 25 mars, à 9 heures.

Agriculteurs

Nous garantissons la destruction du *doryphore* (larves et adultes) dans les 24 heures avec **l'Enertox** (Bouillie arsenico-magnésienne). Ce procédé tout à fait moderne a émerveillé tous ceux qui l'ont employé.

C'est un insecticide foudroyant

Dépositaire exclusif : LAMBERT, Céréales et Engrais, CAHORS.

A « Tout pour l'enfant »

9, *Place du Marché, CAHORS*

Vous y trouverez les dernières nouveautés de printemps « choix considérable » de **manteaux, tailleurs** fillettes, **costumes** garçonnets. *Haute couture et classique.*

« **Habille jusqu'à dix ans** »
Toute la layette luxe
Le plus grand choix en chapeaux d'enfants, les plus chics
PRIX SANS CONCURRENCE
Une visite s'impose

Défense familiale

Depuis que l'usage de la Quintonine, stimulante, fortifiante, reconstituante, s'est établi dans les familles, le niveau général de la santé s'y est élevé de façon très sensible. L'enfant, l'adolescent ne subissent plus les douloureuses crises de croissance ; papas et mamans supportent avec le sourire les dures fatigues de la vie. C'est une véritable défense familiale qui est ainsi organisée. Rappelons que la Quintonine permet de préparer soi-même instantanément un délicieux vin fortifiant. Le flacon pour un litre : 5 fr. 50. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

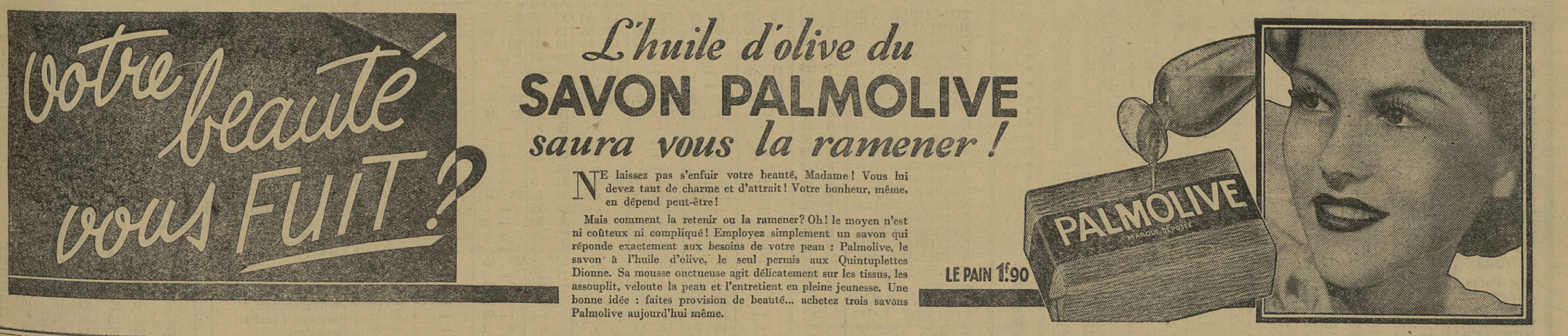

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 25

UN AMOUR COMME LE NOTRE

par MAGALI

— Voyons ! il n'y a qu'à l'emmener ! s'insurgèrent ensemble les trois dames.

Et la comtesse Aspath ajouta, péremptoire :

— Cela la formera... Il y a des choses très curieuses. Au surplus, je suis persuadée qu'elle meurt d'envie de nous suivre. N'est-ce pas, petite madame ?

La petite madame ne se fit pas prier davantage. Elle ne voulait pas se montrer contrariante. En dépit des objurgations de Josseline qui, tout à coup, semblait ne plus avoir aucun désir de se rendre aux Tuileries, elle se leva et suivit la bande.

Sans entrain, Josseline Beauchamp leur emboîta le pas.

Sur l'avenue des Champs-Elysées, elle s'avisa d'une résolution subite :

— Ecoutez-moi, je préfère rentrer. J'ai décidément une migraine folle : la musique ne me réussit pas. J'irai voir les toiles dans la semaine, quand il y aura moins de cohue.

« Je vous dépose chez vous en passant, Marie-Claude ?

— Ah ! non ! non ! non ! protesta la comtesse, de sa grosse voix, vous n'allez pas recommencer ?... Mme Joranne a promis de nous accompagner, nous ne la libérerons pas ainsi. C'est assez de vous, chère amie, qui nous faites faux-bond.

— Je reconduirai Mme Joranne, dit Huguette. J'ai ma voiture.

Marie-Claude eut un timide sourire pour Josseline :

— Vous voyez, je ne peux résister. Et puis, si vous vous sentez fatiguée, il vaut mieux que vous rentriez directement.

— C'est ça ! On la met en voiture... Allez, hop ! montez vite, lâcheuse ! s'écria en riant la petite Letardier, ouvrant la portière devant Josseline.

Mme Beauchamp s'exécuta sans enthousiasme. Une ombre de contrariété assombrissait son front et, tandis que ses amies prenaient congé d'elle, il y eut une petite inquiétude dans le sourire qu'elle leur adressa. Le regard qu'elle attacha sur Marie-Claude, alors que la voiture démarrait, était singulièrement méditatif.

Mais, bien entendu, Marie-Claude n'y prit pas garde. Du moins, si elle s'aperçut de ce soudain changement survenu dans l'attitude de son amie, l'attribua-t-elle au malaise que celle-ci prétendait tout à coup éprouver.

Peu d'instants plus tard, la conduite intérieure bleue et blanche qu'Huguette Letardier pilotait elle-même, fort habilement, à travers l'encombrement de la capitale, déposait les occupantes dans la rue de Rivoli, près de l'entrée du Salon.

Le crépuscule d'avril mettait sa grâce sur les marronniers en fleurs, et les vieilles pierres prenaient cette adorable teinte, rose tendre et lilas mourant, que seule leur donne la lumière perlée du printemps de Paris.

Dans les salles où se tenait cette « Exposition des Femmes Peintres », la cohue des grands jours se bousculait. On avait fait assaut d'élégance pour cette élégante manifestation.

« Miséricorde ! songea Marie-Claude, lorsqu'elle se vit remorquer à la suite de ses compagnes à travers le brouhaha fiévreux de l'intérieur, comment donc tous ces gens-là arrivent-ils à regarder les toiles ? On se croirait dans un hall de gare, dans l'attente du train express. »

De fait, pour passer d'une salle dans l'autre, il fallait se glisser entre les files de groupes pressés, compacts, qui, agglomérés en maints endroits, se congratulaient, s'exclamaient, se serraient les phalanges, sans daigner accorder un regard aux murs où les chefs-d'œuvre, vrais ou supposés, étaient accrochés.

De temps en temps, le face-à-main en bataille, « une connaisseuse » se plantait devant la cimaise. Immobile, imperturbable, l'air inspiré, elle arrêtait le flot montant et descendant des visiteurs, causant à elle seule l'embouteillage.

Ahurie, tiraillée, bousculée, les yeux fixés sur le col fauve d'Huguette Letardier afin de ne pas perdre *son* groupe, Marie-Claude avait réussi à gagner la salle du fond, lorsque la comtesse Aspath tourna vers elle les deux plumes agressives de son chapeau.

— Par là, petite amie !.. Obliquez à gauche. Il s'agit de ne pas rater le tableau de Régine Halloy qui est, paraît-il, le meilleur envoi du Salon.

A grand'peine, jouant des coudes pour progresser et se protéger de la bousculade, Marie-Claude, tant bien que mal, rejoignit ses compagnes.

Une masse compacte de gens, animés, vibrants, parlant fort, se pressaient dans le coin. Marie-Claude reconnut au passage quelques visages qu'elle avait déjà entrevus au cours de ses pérégrinations parisiennes.

Devant elle, les figures, brusquement se figèrent. Elle se sentit enveloppée de curiosité, et, gênée, se faufila au premier plan. Des hommes s'écartèrent pour lui livrer passage, les femmes souriaient, mais tout cela manquait de franchise. Un malaise sourd serra le cœur de la petite provinciale...

Ce fut très fugitif. Déjà, les conversations reprenaient. Comme des fusées, les épithètes jaillissaient : « Eblouissant !... Fulgurant !... Incomparable... Pinceau prestigieux... Puissante composition... », avec des mots dont Marie-Claude comprenait mal le sens : « Dynamisme... musicalisme, etc... »

Mais dès qu'elle eut porté son regard sur la toile, elle fut prise. Le peintre avait appelé *Le Rapt* ce tableau qui représentait un fougueux coursier entraînant une femme vers des horizons violents aux couleurs largement plaquées.

L'ensemble était traité avec une rare maîtrise ; les bleus veloutés, les violets métalliques, les rouges brûlants animaient l'œuvre d'une vie intense. Le mouvement était parfait. La puissance et la douceur se mêlaient au sens aigu de la couleur, pour faire de cette composition une chose remarquable surtout sous la signature d'une femme.

Sensible d'instinct à la beauté, où qu'elle se manifestât, Marie-Claude contemplait la toile, bouche bée, les yeux élargis par l'admiration.

— Cela vous plaît-il, chère madame ? dit tout à coup, près d'elle, une voix grave.

La jeune femme tressaillit, un peu confuse d'avoir oublié un instant qu'elle n'était pas seule dans cette foule pourtant si bruyante.

Elle vit sourire Régine Halloy qui, mystérieuse et belle à son ordinaire, lui tendait la main.

Ici, elle semblait réellement dans son cadre. Décolletée, elle portait orgueilleusement ses cheveux d'or pâle en couronne hautaine au-dessus de son visage triangulaire. Une de ces robes « parme », qu'elle affectionnait sans doute parce que leur couleur s'apparentait au violet étrange et rare de ses longues prunelles, la vêtait lâchement, retenue à la taille par une boucle d'argent guilloché.

Telle, elle était très « Montparnasse »... Mais telle, elle parut aux yeux inhabitués de Marie-Claude comme une de ces créatures privilégiées qui semblent être douées d'un charme surnaturel.

— Oh ! s'exclama la jeune femme en rougissant, est-ce vraiment vous qui avez peint... ça ?...

Du doigt, elle montrait ingénument la toile.

Les paupières de Régine s'abaissèrent, lourdes, sur son regard insistant. Il s'était, ce regard, appuyé un long moment sur la jeune visiteuse comme pour l'évaluer, la jauger, depuis la pointe de ses petits souliers de chevreau jusqu'à la charmante toque russe qui accompagnait son tailleur de velours.

— C'est moi...

— Oh !...

— Vous l'aimez ?

Tout d'abord, Marie-Claude ne trouva pas de mots pour exprimer ce qu'elle ressentait. Et puis, elle joignit les mains avec une grâce enfantine :

— C'est prodigieux ! explosa-t-elle, chosissant, sans bien le réaliser, dans le répertoire qu'elle entendait depuis son arrivée dans la salle.

Régine Halloy eut ce rire brisé qui ressemblait moins à une manifestation de gaîté qu'à un accès d'amère raillerie :

— Vous êtes bien gentille !

(*A suivre*).

lavez vos dents

par HYGIÈNE
par SÉCURITÉ
par PROPRETÉ

lavez-les comme vos mains matin et soir après chaque repas

sauvez vos dents avec la

PÂTE DENTIFRICE GIBBS
ou le
SAVON DENTIFRICE GIBBS

12 A. Poulbot

La peau de son crâne s'était enflammée !

« Mon petit Jacques avait des croûtes de lait, nous écrit Mme Cayra, et, à la suite de cataplasmes de pommes de terre, la peau du crâne s'est enflammée ! Ma belle-sœur m'a conseillé alors la Pommade Cadum. J'en ai mis, et les démangeaisons ont diminué ; peu à peu, les croûtes se sont détachées. Maintenant, le petit est guéri et ses cheveux repoussent... »

Jacques CAYRA
Paris

La Pommade Cadum est adoucissante et cicatrisante. Elle soulage et guérit les irritations du cuir chevelu, les affections de la peau. Eczéma, urticaire, acné, etc., ne résistent pas à un traitement de quelques semaines. En vente toutes pharmacies.

IMPORTANT. — Essayez la Pommade Cadum à nos risques ! Si vous n'obtenez pas complète satisfaction, renvoyez la boîte ou le tube à moitié vide à Cadum, Courbevoie (Seine). Vous serez remboursé sans formalité ni discussion.

"Mon Jardin"
Revue de Jardinage
THOUARS (Deux-Sèvres)
est le guide pratique des amateurs
Essai de 3 mois contre 2 fr. en timbres-poste
Essai 3 mois : 2 francs

Bibliographie

BON-PRIME

offert aux lectrices du *Journal du Lot, un ravissant coussin* « Au Pays des moulins ».

Broderie très facile et d'un effet charmant.

Ce coussin de 50 sur 40 cm. dessiné sur toile « grain ancien » avec les cotons soyeux lavables pour la broderie est envoyé contre 7 fr. 80 (12 timbres à 0 fr. 65).

Pour recevoir l'ouvrage recommandé, ajouter 1 timbre de 0 fr. 65.

Retourner ce bon-prime
« AUX DOIGTS DE FEE »
39, boulevard Raspail, Paris, VII^e

Nom : .....
Adresse : .....
Joindre 7 fr. 80 en timbres

BILLET DE MARCHÉ

Le Chemin de Fer vous offre : Sécurité... Régularité... Rapidité...
Utilisez les

BILLETS DE MARCHÉ

Les Billets du bon marché 40 0/0 de réduction.

Délivrés toute l'année, le samedi, ainsi que le 3 janvier, 3 août, 3 novembre et le 1er de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), à destination de Cahors, Cabessut, au départ des gares situées sur les lignes de Fumel inclus à Cahors, Caussade inclus à Cahors et de Cajarc inclus à Arcambal inclus.

Les « Billets de marché » sont valables, sous réserve des conditions normales d'admission, à l'aller dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures ; au retour, à partir de 10 heures, dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ le même jour.

Nota. — Les voyageurs en provenance des gares de la section de ligne de Cajarc à Cahors sont autorisés, exceptionnellement, à emprunter, à l'aller, le train 2.100, arrivant à Cahors après 14 heures.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le Dr ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

PLUS D'IVROGNES
POUDRE JANEHJO.
Inoffensive, sans goût. Boîte : 10 fr. 60
Lab^re JANEHJO, JEUMONT (Nord)
Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.

PLAISIRS DE NEIGE AUX PYRÉNÉES
PAQUES
SKI DE PRINTEMPS

Le train de neige (rapide 2e et 3e classes) à nombre de places strictement limité partant dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 avril 1938, vous permettra d'aller faire des sports d'hiver au Puymorens, en bénéficiant d'une réduction allant jusqu'à 60 0/0.

Brive, départ 1 h. 46 ; L'Hospitalet, arrivée 8 h. 09 ; Porté-Puymorens, arrivée 8 h. 21.

Retour individuel par les trains du service régulier à partir du lundi soir, 18 avril. Validité des billets jusqu'au 21 avril, avec faculté de prolongation de une ou deux fois 4 jours.

Billets complémentaires, d'aller et retour, avec 20 0/0 de réduction, et validité spéciale délivrés au départ des principales gares de l'ancien réseau P.-O.-Midi, pour permettre de rejoindre le train de neige. Demandez la notice détaillée dans les gares.

Pour vos bonnes nuits de voyage

P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1re classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1re classe ; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

SERVICE D'HIVER 1937-1938

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	EXP.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	10 15	»	—	20 20	21 50	»	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	10 27	»	—	20 30	22 3	22 50	»
LIMOGES arrivée	»	»	15 29	»	—	0 38	2 36	5 12	»
LIMOGES départ.	»	»	15 43	»	—	0 40	2 48	5 40	»
BRIVE... arrivée	»	»	16 59	»	—	1 56	4 04	7 20	»
BRIVE... départ.	8 14	12 28	17 5	18 3	—	2 1	4 19	7 33	»
Gignac-Cressensac.	8 50	13 4	—	18 34	—	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	9 12	13 36	17 42	18 52	—	—	4 55	8 12	»
CAZOULES.....	9 19	13 43	—	18 58	—	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	9 24	13 48	—	19 2	—	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 33	13 57	—	19 10	—	—	—	—	»
Nozac.....	9 42	14 6	—	19 18	—	—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 55	14 19	18 4	19 27	—	—	5 20	8 36	»
Saint-Clair.....	10 4	14 28	—	19 35	—	—	—	—	»
Dégagnac	10 14	14 38	—	19 44	—	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 24	14 48	—	19 53	—	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 34	14 58	—	20 2	—	—	—	—	»
Espère.....	10 42	15 6	—	20 9	—	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 51	15 15	18 39	20 18	—	3 32	5 57	9 13	»
CAHORS départ .	11 45	17 31	18 43	»	—	3 36	6 01	9 18	7 45
Sept-Ponts.....	11 56	17 42	—	»	—	—	—	—	7 51
Cieurac.....	12 11	17 57	—	»	—	—	—	—	8 1
Lalbenque.....	12 18	18 4	—	»	—	—	—	9 42	8 6
Caussade.....	12 46	18 34	19 23	»	—	—	6 44	10 3	8 28
MONTAUBAN arr.	13 17	19 5	19 43	»	—	4 30	7 5	10 23	8 53
TOULOUSE.. arr.	14 07	»	20 30	»	—	5 10	7 45	11 25	9 56

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	Autorails	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	OMNIB. 1re 2e, 3e cl.	DIRECT 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	3 58	9 25	8 35	13 25	15 50	17 20	21 5	—	23 19
MONTAUBAN. d.	6 11	10 50	9 17	14 6	16 35	18 12	21 46	—	0 »
Caussade.....	6 50	11 15	9 35	—	17 16	18 34	22 4	—	—
Lalbenque.....	7 26	11 40	—	—	17 56	18 57	—	—	—
Cieurac.....	7 34	11 45	—	—	18 4	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	7 44	11 54	—	—	18 14	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 50	11 59	10 9	14 58	18 20	19 14	22 40	—	0 52
CAHORS... dép.	8 13	—	10 13	15 2	»	19 19	22 44	—	0 56
Espère.....	8 27	—	—	—	»	19 30	—	—	—
St-Denis-Catus...	8 40	—	—	—	»	19 41	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 53	—	—	—	»	19 53	—	—	—
Dégagnac	9 2	—	—	—	»	20 »	—	—	—
Saint-Clair.....	9 10	—	—	—	»	20 8	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 23	—	10 51	—	»	20 18	23 24	—	—
Nozac.....	9 30	—	—	—	»	20 25	—	—	—
Lamothe-Fénel...	9 38	—	—	—	»	20 33	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	9 45	—	—	—	»	20 39	—	—	—
CAZOULES.....	9 51	—	—	—	»	20 45	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	10 4	—	11 12	—	»	20 56	23 45	—	—
Gignac-Cressens..	10 32	—	—	—	»	21 22	—	—	—
BRIVE.... arr.	10 57	—	11 50	16 33	»	21 47	0 23	—	2 24
BRIVE.... dép.	»		11 58	16 39	»	»	0 29	—	2 30
LIMOGES. arr.	»	—	13 22	18 5	»	»	1 49	—	3 47
LIMOGES. dép.	»	—	13 35	18 14	»	»	2 2	—	3 50
PARIS.. (A.) arr.	»		18 52	23 23	»	»	6 43	—	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»		19 4	23 35	»	»	6 55	—	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 15.

Montauban, Cahors à Libos

	Autorails	MARCH.-VOY.	Autorails
MONTAUBAN.....	»	10 50	14 6	16 35
CAHORS.....	»	11 59	14 58	18 20
CAHORS.....	7 2	12 »	15 51	18 50
Mercuès.....	7 15	12* 9	16 9	18* 59
Douelle (*Arrêt*).....	7 19	12* 12	16 16	19* 2
Parnac.....	7 28	12 17	16 27	19* 7
Luzech.....	7 34	12 22	16 35	19 12
Castelfranc.....	7 44	12 30	16 49	19 21
Prayssac (*Arrêt*).....	7 48	12* 32	16 55	19* 23
Puy-l'Evêque.....	7 55	12 39	17 5	19 30
Duravel.....	8 2	12* 44	17 15	19* 35
Soturac-Touzac.....	8 9	12* 49	17 25	19* 40
Fumel.....	8 19	12 57	17 38	19 48
LIBOS.....	8 24	13 »	17 46	19 51
AGEN.....		14 6		

Libos, Cahors à Montauban

	Autorails		Autorails	
PENNE.....			13 30	
LIBOS... dép.....	6 45	9 15	13 55	18 14
Fumel.....	6 48	9 23	13 58	18 21
Soturac-Touzac.....	6* 56	9 37	14* 6	18 32
Duravel.....	7* »	9 47	14* 10	18 30
Puy-l'Evêque.....	7 6	9 57	14 16	18 46
Prayssac (*Arrêt*).....	7* 11	10 10	14* 22	18 55
Castelfranc.....	7 15	10 17	14 25	19 »
Luzech.....	7 23	10 38	14 33	19 12
Parnac.....	7 28	10 51	14 38	19 21
Douelle (*Arrêt*).....	7* 32	11 »	14* 42	19 26
Mercuès.....	7* 35	11 8	14* 45	19 32
CAHORS.....	7 44	11 24	14 54	19 45
CAHORS.....	7 45	11 45	17 31	»
MONTAUBAN.....	8 53	13 17	19 5	»

* Arrêt facultatif sur demande faite : par les voyageurs au Chef de gare pour monter ; au Chef de train pour descendre.

St-Denis-près-Martel à Aurillac

			EXP.		
St-Denis-près-Martel.	4 50	14 43	18 43	18 53	»
Vayrac.....	4 58	14 50	—	19 »	»
Bétaille (*arrêt*).....	5 3	14 54	—	19 5	»
Puybrun.....	5 11	15 2	—	19 12	»
Bretenoux-Biars.....	5 20	15 10	19 1	19 21	»
Port-de-Gagnac.....	5 26	15 16	—	19 28	»
Laval-de-Cère.....	5 34	15 23	—	19 36	»
Lamativie.....	5 55	15 40	—	19 53	»
Siran (*arrêt*).....	6 11	15 54	—	20 7	»
La Roquebrou.....	6 30	16 5	19 49	20 19	»
AURILLAC.. arrivée.	7 13	16 40	20 20	20 55	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

			EXP.		
AURILLAC.. départ.	4 55	6 »	10 40	17 17	»
La Roquebrou.....	5 30	6 26	11 18	17 55	»
Siran (*arrêt*).....	5 41	—	11 29	18 6	»
Lamativie.....	5 56	—	11 43	18 21	»
Laval-de-Cère.....	6 11	—	11 58	18 35	»
Port-de-Gagnac.....	6 18	—	12 5	18 44	»
Bretenoux-Biars.....	6 33	7*11	12 14	19 4	»
Puybrun.....	6 42	—	12 21	19 13	»
Bétaille (*arrêt*).....	6 51	—	12 28	19 21	»
Vayrac.....	7 5	—	12 33	19 27	»
St-Denis-près-Martel.	7 12	7 30	12 40	19 34	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	7 33	10 37	»	19 42
Sarlat..... dép.	»	8 39	12 »	17 58	20 46
Cazoulès.....	»	9 13	12 36	19 7	21 21
Souillac.....	8 19	9 23 / 10 12	12 46 / 13 43	19 18	21 30 / 18 17
Le Pigeon.....	8 31	10 30	13 56	Les jours de foire et marché à Sarlat	18*25
Baladou. Arrêt.	8 35	10 36	14 »		—
Martel.....	8 42	10 56	14 7		18*34
St-Denis-p.-M.ar.	8 51	11 7	14 15		18 42

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	—	7 31	9 14	13 »	15 55
Martel.....	—	7*40	9 27	13 13	16 24
Baladou. Arrêt.	—	—	9 33	13 19	16 34
Le Pigeon.....	—	7*48	9 37	13 22	16 49
Souillac.....	6 15	7 57	9 46 / 11 36	13 31 / 13 45	17 » / 20 51
Cazoulès.....	6 24	8 2	11 44	13 53	20 59
Sarlat.....	7 31 / 5 33	8 28	17 55	15 3	21 36
Le Buisson. ar.	6 17	9 »	18 39	15 48	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	»	10 1	15 45	19 45		
CAPDENAC. a.	»	»	»	»	13 46	19 7	23 18		
CAPDENAC. d.	2 20	7 17	11 11	17 20	13 56	19 31	23 38		
FIGEAC.....	2 45	7 31	11 23	17 29	14 8	19 44	23 49		
Le Pournel.....	—	7 50	11 42	»	14 24	20 2	—		
Assier.....	3 35	8 1	11 54	»	14 33	20 12	0 15		
Flaujac (halte)...	—	8 10	12 3	»	14 42	20 21			
Gramat.....	5 9	8 23	12 18	»	14 54	20 34	0 33		
Rocamadour.....	5 21	8 35	12 28	»	15 7	20 45	0 43		
Montvalent.....	5 38	8 49	12 42	»	15 23	20 58	—		
St-Denis-p.- arr.	5 49	8 58	12 51	»	15 33	21 7	1 2		
Martel dép.	5 58	9 6	13 1	»	15 43	21 15	1 7		
Quatre-Routes....	6 9	9 16	13 11	»	15 52	21 25	—		
Turenne.....	6 21	9 26	13 21	»	16 2	21 34	—		
BRIVE..... ar.	6 54	9 48	13 44	»	16 27	21 54	1 39		
PARIS (Orsay) ar.	»	19 4	»	»	23 35	5 39	8 43		

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

				(Orsay)	(Orsay)		
PARIS (Aust.) d.	21 57	22 50	»	7 90	10 15	»	»
Brive..... dép.	3 53	8 19	»	14 3	17 8	18 16	»
Turenne.....	4 14	8 44	»	14 23	17 29	18 52	»
Quatre-Routes....	4 22	8 53	»	14 31	17 37	19 3	»
St-Denis-p.- arr.	4 29	9 »	»	14 38	17 44	19 15	»
Martel dép.	4 35	9 8	»	14 42	17 48	19 39	»
Montvalent.....	—	9 19	»	—	17 59	19 57	»
Rocamadour.....	4 59	9 37	»	15 6	18 15	20 46	»
Gramat.....	5 10	9 50	»	15 16	18 26	21 7	»
Flaujac (halte)...	—	10 3	»	—	18 38	»	»
Assier.....	5 29	10 13	»	15 34	18 48	21 42	»
Le Pournel.....	—	10 22	»	15 43	18 57	»	»
FIGEAC..... dép.	5 52	10 44	»	15 59	19 14	22 13	»
CAPDENAC ar.	6 1	10 53	»	16 8	19 23	22 26	»
CAPDENAC d..	6 27	11 20	»	16 16	19 38	»	»
TOULOUSE.....	9 56	15 28	»	19 13	23 21	»	»

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8 2	10 14	16 44	19 20
Cabessut.....	8 11	10 25	16 55	19 31
Arcambal.....	8 20	10 41	17 4	19 42
Vers.....	8 28	10 59	17 12	19 51
Saint-Géry.....	8 35	11 14	17 17	19 57
Conduché.....	8 46	11 43	17 28	20 10
Saint-Cirq-la-Popie..	8 52	11 53	17 34	20 17
St-Martin-Labouval..	8 59	12 17	17 41	20 29
Calvignac.....	9 5	12 27	17 47	20 37
Cajarc.....	9 16	12 44	17 59	20 52
Montbrun.....	9 25	A titre essai jours de foire à Cajarc	18 8	21 3
Toirac.....	9 33		18 16	21 13
Lamadeleine.....	9 44		18 27	21 26
CAPDENAC.....	9 55		18 38	21 38

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7 11	11 49	19 37	»
Lamadeleine.....	7 23	12 5	19 47	»
Toirac.....	7 34	12 19	19 56	»
Montbrun.....	7 42	12 30	20 3	»
Cajarc.....	7 52	12 45	20 13	»
Calvignac.....	8 2	12 58	20 22	»
St-Martin-Labouval..	8 9	13 7	20 28	»
Saint-Cirq-la-Popie..	8 17	13 17	20 35	»
Conduché.....	8 23	13 25	20 41	»
Saint-Géry.....	8 38	13 41	20	»
Vers.....	8 43	13 4	20 8	»
Arcambal.....	8 50	13 59	2	»
Cabessut.....	8 59	14 14	2	»
CAHORS.....	9 6	14 23	2 2	»

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	8 29	17 6	»
Carsac.....	8 39	17 17	»
Grolejac.....	8 45	17 28	»
St-Cirq-Madelon.....	8 51	17 34	»
Payrignac (arr.).....	8 58	17 41	»
GOURDON.....	9 8	17 51	»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	6 46	16 4	»
Payrignac (arr.).....	6 55	16 12	»
St-Cirq-Madelon.....	7 3	16 19	»
Grolejac.....	7 21	16 24	»
Carsac.....	7 32	16 33	»
SARLAT.....	7 46	16 46	»